

# Atlas du parc locatif social d'Angers Loire Métropole



Elaboré dans le cadre du plan partenarial de gestion de la demande locative sociale d'Angers Loire métropole, l'atlas numérique du parc locatif social est un outil de connaissance et de suivi des opérations sur le territoire d'ALM. Actualisé tous les ans, il localise les opérations des bailleurs et permet d'accéder à leur fiche d'information. Un menu de sélection permet d'afficher les opérations selon certains critères : bailleur, type, taille, taux de rotation, part de logements ayant un loyer moyen inférieur au plafond PLAI, logements spécifiques (étudiants, PMR), opérations en vente. Des documents synthétiques sont disponibles en téléchargement : fiches par territoire (département, EPCI, commune, quartier d'Angers) et tableau de données par commune.

## Source et confidentialité des données

Les données sont issues du Répertoire du Parc Locatif Social (RPLS) renseigné chaque année par les bailleurs sociaux et transmis à l'aura par la DREAL Pays de la Loire après redressement.

**Les données et les documents en téléchargement mis à disposition dans l'atlas sont accessibles aux EPCI et aux communes mais ne peuvent être retransmis en l'état à des tiers car ils sont soumis aux règles de diffusion suivantes établies dans le Décret du 2 décembre 2009.**

« Les statistiques issues des données RPLS peuvent être diffusées sous réserve qu'elles respectent les deux règles suivantes :

- Toute information portant sur l'identité du bailleur ne peut faire l'objet d'aucune diffusion publique.
- Aucun résultat statistique agrégé ne peut être diffusé publiquement s'il a été produit sur la base d'un échantillon inférieur à 11 logements sauf s'il porte sur l'ensemble d'une commune. »

L'accès à l'atlas du parc locatif social sera suspendu en cas de manquement aux règles de diffusion énoncées ci-dessus.

## Demande d'accès

La demande de création de compte pour accéder à l'atlas du parc locatif social se fait sur la page suivante : <https://www.aurangevine.org/index.php?id=120>

L'accès à l'atlas est restreint et confidentiel. Afin de maintenir cette confidentialité, les identifiant / mot de passe des utilisateurs sont individuels et ne doivent pas être transmis à d'autres personnes. Un e-mail de contact est demandé afin d'avertir en cas d'indisponibilité de l'application ou de mise à jour des données.

## Définition des variables

### Logements comptabilisés :

Les logements loués avec un contrat de location, les logements proposés à la location mais vacants et les logements pris en charge par une association.

**Mise en location :**

Année d'entrée de l'opération dans le parc locatif social, celle au cours de laquelle l'opération a été proposée à la location pour la première fois.

**Logements PMR :**

Logements accessibles et adaptés aux personnes à mobilité réduite.

**DPE énergie :**

Classement de l'opération selon sa consommation énergétique annuelle. Etiquette allant de A (consommation faible < 50 kwatth/m<sup>2</sup>) à G (consommation forte > 450).

**Taux de rotation :**

Rapport entre le nombre d'emménagements entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre de l'année et le nombre de logements en location au 1<sup>er</sup> janvier de la même année.

**Opération en vente :**

Opération comprenant au moins un logement autorisé à la vente.